Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 28

Artikel: Manière de vivre de nos ancêtres : (suite)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218872

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DU BLASON POPULAIRE

XII

Le blason populaire recèle parfois un vague fond de vérité, mais, en général : pas.

Il est d'habitude, la résultante de notre orgueil, de notre jalousie, de notre méchanceté, et un peu de notre malice.

Et, si vous me demandiez par quel moyen il serait opportun de le combattre, je vous répondrais : en devenant meilleurs, plus humbles et moins stupides.

Il est ridicule de tirer vanité des choses ou des idées qui ne nous doivent rien de ce qui fait leur mérite. Pourquoi, vous là-bas, le chauvin, pourquoi glorifiez-vous outre mesure votre pays aux dépens de celui des autres ? Si le lac Léman existe, vous n'y pouvez rien, n'est-ce pas ? Alors, cessez de faire la roue. Ouvrez les yeux, regardez: ailleurs il y a des sites plus charmants que chez nous. Les chutes du Niagara ne se trouvent pas en Suisse, mon ami, ni les grands lacs de l'Amérique ; il faudrait pourtant vous en souvenir, n'est-ce pas ? Jamais vous n'avez entrepris un voyage, vous n'avez jamais cherché à étudier les coutumes des gens qui vous entourent, jamais établi de comparaison, jamais songé qu'on puisse prendre des leçons chez le prochain, et alors vous vous enflez béatement, vous jetez autour de vous, par delà les horizons, un regard de mépris. Imbécile!

Et vous, l'autre, le gros : vous critiquez le socialisme ? Pourquoi ? Qu'est-ce que le socialisme ? Hein ? Plaît-il ? Le socialisme c'est le socialisme ? Parfait, et voilà, sans doute, la raison plausible pour laquelle vous le condamnez. Monsieur, je ne suis pas socialiste, mais j'estime ridicule d'agir comme vous le faites : en obstiné et en ignorant incapable d'examiner une question. Vous ne parvenez pas à concevoir que d'autres opinions que les vôtres se fassent jour ? Vos théories seules vous semblent intéressantes ?

Imbécile !

Mais après tout : moi, oui moi, pourquoi me fâcher de la mesquinerie des gens ? Pourquoi les en rendre responsables ? Leur éducation et la conformation de leurs cerveaux en sont probablement les causes, alors, de quel droit vais-je les en blâmer ? Comment ? Je demeure là, en train de prêcher, de crier, de me révolter au lieu de mettre moi-même en pratique mes conseils, au lieu de faire preuve d'un esprit plus compréhensif ?

Imbécile !

Ah ! nous sommes bien tous les mêmes : incapables d'admettre à côté de nos conceptions d'autres conceptions peut-être plus justes, à côté de nos croyances, d'autres croyances plus légitimes, qui sait ? Nous avons été élevés dans des milieux divers et beaucoup de nos idées, loin de découler de nos propres réflexions, nous ont été ingurgitées au cours de notre enfance. Nous sommes imbus de préjugés, nous frappons sur les tables à grands coups de poings en hurlant : « C'est ainsi et pas autrement ! » Puis, nous nous proposons pour modèles. Mais, quand donc aurons-nous le sens du ridicule ? Quand ? Dites ? Quand cesserons-nous de nous enorgueiller de tout ?

Vous Monsieur, vous êtes Français, n'est-ce pas ?

Eh ! bien : qu'y pouvez-vous ? Rien. Vous auriez pu naître bulgare, chinois, arabe ou habitant de Mars suivant le caprice du hasard. Vous n'avez pas choisi votre nationalité, on vous l'a imposée à l'âge d'une heure ; dès lors, pourquoi vous en pareriez-vous comme d'une médaille témoignant de votre valeur ? Pourquoi ?

Vous êtes catholique ? Ce n'est pas votre faute. Vous aviez une semaine quand il fut décidé que l'on vous baptiserait. Vous aviez beau vagir, on ne vous demandait pas votre opinion, et, si le sort l'avait voulu, vous eussiez pu devenir tout aussi bien protestant, juif ou boudhiste et tout aussi bien croire, par la suite, que vous soyez le seul à détenir la vérité. Donc, soyez tolérant.

Vous êtes bourgeois ? Mais, si la cigogne vous avait laissé tomber dans une humble famille, vous seriez ouvrier. Vous n'avez donc aucun droit de vous prévaloir de votre condition sociale.

Ce qui constitue la valeur d'un homme, ce n'est pas ce qu'il acquiert en naissant, ni la fortune de son papa, ni le nom de ses aïeux, ni sa religion, ni sa nationalité, mais ses qualités d'intelligence et de cœur, puis la situation qu'il s'est assurée par son travail, à lui, et non point par celui d'un ancêtre, fut-il un empereur ou un gros industriel. Vous ne croyez pas ?

Ce sont là des vérités bien simples que j'exprime, pourtant, si nous y réfléchissions davantage et si nous étions logiques, le règne de la paix commencerait. Les luttes deviendraient, peu à peu, moins fréquentes, soit entre peuples, soit entre les classes, soit entre les familles ou les individus ; d'une plus large compréhension des gens et des choses naîtraient la tolérance et la charité.

Alors, mais alors seulement, les blasons populaires disparaîtraient.

Hélas ! cela n'arrivera jamais. Voilà vingt siècles qu'on est venu nous dire « Aimez-vous les uns les autres » et voilà vingt siècles que nous nous distribuons de sonores coups de pied !

Néanmoins, je n'aurais pas perdu mon temps en composant cet article, si en le parcourant quelque lecteur se souvenait, un instant, de la devise de ma patrie : « Un pour tous, tous pour un » et s'il en concevait le désir de devenir meilleur.

Je ne saurais mieux terminer ces pages qu'en vous citant le joli mot d'un des personnages de Marivaux, dans **Le Jeu de l'Amour et du Hasard :**

« Va, dit-il, dans ce monde, il faut être un peu trop bon pour l'être assez ».

C'est là, peut-être, la plus belle pensée de notre langue française.

André Marcel.

LE VEAU DU PÈRE BROSSET

AYANT lié les pattes du veau qu'il allait vendre au marché de S., le père Brosset le jeta dans le fond de sa cariole, sans se soucier de ses protestations.

La mère Brosset achevait d'atteler Pervenche, la vieille jument.

— Fais bien attention à ton veau ! dit-elle à son mari.

Brosset s'apprêtait à se hisser sur le marchepied de la voiture. Il ricana :

— Quoi ! ricana-t-il, ficelé comme il est, t'as pas peur qu'il se sauve ?

La mère Brosset reprit :

— Bien sûr que non ! mais paraît qu'il rôde dans le pays des malandrins qui volent les bestiaux.

— Qu'est-ce qui t'a raconté çà ?

— La Gervaise... Et ils sont madrés, qu'elle dit : ils connaissent les habitudes de tout un chacun !

— Des ragots ! bougonna le père Brosset.

— Ils peuvent y venir ! continua-t-il en clignant de l'œil. Je ne suis point un enfant ! Hue, Pervenche !

Pervenche, enveloppée d'un coup de fouet, démarra flegmatiquement, tandis que Brosset pestait en lui-même contre les sacrées femmes, qui veulent toujours en remontrer aux hommes.

De C., où était sa ferme, à S., il y a bien une vingtaine de kilomètres d'une route poudreuse, que jalonnent, de distance en distance des forêts magnifiques. Parfois, Pervenche s'assoupissait. Pour la réveiller, Brosset claquait de la langue en secouant les guides. La jument repartait de son petit trot paresseux : elle n'avait jamais eu beaucoup d'ardeur à la besogne et l'âge lui enlevait encore du zèle.

Tout à coup, comme il venait de dépasser un bois, Brosset aperçut sur le chemin un objet noir : il arrêta Pervenche et descendit de sa carriole. L'objet était une chaussure toute neuve, probablement tombée de l'éventaire d'un cordonnier ambulant. C'est du solide ; murmura Brosset, en la palpant avec admiration.

— Dommage qu'il n'y en ait qu'une, celle du pied gauche ! Çà ne peut servir à rien !

Non sans regret, il déposa la chaussure sur le sol et poursuivit sa route. Or, cinq cents mètres plus loin, comme il arrivait à la hauteur d'un autre bois, que vit-il à terre ? Encore une chaussure ! Vite, il sauta en bas de la carriole.

— Quelle chance ! s'écria-t-il joyeusement, mais c'est la sœur de la première, celle du pied droit ! Voilà que j'ai la paire, à présent ! Quand je pense que je n'ai pas ramassé l'autre ! Faut que j'y aille ! C'est une pièce de quarante francs, pour le moins qui m'entrera dans la poche !

Prestement, il lança la chaussure dans la caisse de la carriole. Il prit Pervenche à la bride et la fit se ranger sur le côté du chemin, près d'un talus gazonné.

— Broute-voir un peu, ma fille, lui dit-il, et tiens-toi sage. Je reviens à l'instant...

Clopinant, il courut à l'endroit où il avait trouvé la première chaussure : elle n'était plus là. Il chercha partout, jusque dans les fossés : rien !

— Je n'ai vu passer personne ! grogna-t-il. Ce n'est pourtant pas le vent qui l'a fait cavaler!

En fin de compte, intrigué et dépité, il se résigna à rejoindre Pervenche. Une nouvelle déconvenue, plus amère, l'attendait : la caisse de la carriole était vide : le veau et la chaussure avaient également disparu !

Brosset comprit alors, trop tard, le stratagème dont les voleurs, embusqués dans les boqueteaux, avaient usé pour lui ravir sa bête et garder les chaussures dont ils s'étaient servis comme appât. Mais, vexé, il n'osa pas relater l'histoire telle qu'elle s'était passée.

Il porta plainte contre trois bandits masqués, qui l'avaient dépouillé en lui mettant sous le nez un revolver chargé.

Et la terreur règne maintenant dans tout le pays !

Enfantine. — Mademoiselle Lili a eu six ans ce matin-même, et annonce à son père qu'elle sera bien sage désormais.

— Mais il me semble que tu as bien pleuré quand on t'a lavée tout à l'heure, lui dit-il.

— Oui, mais il n'est que sept heures, et j'ai eu six ans à neuf heures et demie.

MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÊTRES

(Suite).

Comment les adolescens se doivent gouverner.

Les adolescens sont d'un fort bon temperament. Voilà pourquoy ils se portent mieux au Printemps qu'en nulle autre saison. Car l'air temperé est propre à leur nature. Aussi sont bien les viandes temperées. D'autant qu'ils croissent tousjours de plus en plus et qu'ils ont beaucoup de chaleur naturelle, ils ont mestier de beaucoup de nourriture, autrement leur corps en lieu d'augmenter se consommeroit. Paul leur deffend l'usage du vin. Toutesfois craignant les oppilations, je leur en permettray boire un petit, mais bien trempé d'eau. Ils ne doivent point tant dormir que les enfans: mais comme ils sont plus robustes, aussi ont ils besoin de plus grands exercices, moyennant qu'ils soient sans excez. Car les trop violens engardent leurs corps de croistre en sa juste grandeur. On commande qu'ils soient instruits tant aux arts liberaux que mechaniques et qu'ils s'occupent en diverses sortes d'exercices, afin que travaillans le corps et l'esprit, ils puissent refrener les aiguillons et assauts de la nature... Ils sont subjects à saigner du nez, pour ce que le sang qui abonde alors commence à s'eschauffer. Pour s'en garentir, il est requis de garder mediocrité par tout, en leur maniere de vivre, et de ne se trop eschauffer le corps à chose quelconque. Il leur est interdict aussi de se baigner en eau froide, de peur que le corps estant trop endurcy ne puisse devenir grand.

Les jouvenceaux destinez à l'étude de Philosophie doivent commencer aux bonnes mœurs: veu que pour neant avons cognoissance des choses naturelles ou divines, si premier nous ne rejettons les cupiditez desordonnées hors de nostre esprit. Et à la verité, il est nécessaire que leurs pedagogues prennent bien garde à eux, et sur toutes choses qu'ils leur deffendent de hanter mauvaises compagnies. Car ils sont en cet aage là fort aysez à se desbaucher, s'ils ne sont bien conduicts et nourris en la Crainte de Dieu. Il est impossible pour le jour'huy qu'en frequentant le monde, ils ne voyent une infinité de mauvais exemples de gens malvivans, lesquels ils imiteront plustost que les bons, si les peres et meres n'y advisent de prés.

Comment les jeunes gens se doivent gouverner.

La maniere de vivre des jeunes gens qui sont en la fleur de leur aage, doit estre froide et humide pour corriger leur complexion par trop chaude et seche. Par ainsi l'air frais leur est bon comme sont aussi les viandes raffraichissantes. Ils doivent fuir les ails, les oignons, pareillement la moustarde, le poyvre, le gingembre et tous autres alimens et condimens acres. Le vin pur prins en quantité leur offense le corps et l'esprit, principalement quand il est fort. Car il leur cause fiévre et douleur de teste et trouble et hebete l'entendement, et les provoque à cholere

et à luxure. Mais il est expedient d'en user sobrement meslé avec de l'eau, non seulement pour nourrir, mais aussi pour evacuer la bile par les urines et les sueurs.

Ils sont forts et robustes pour endurer la peine et le travail, sans s'offenser. Tellement qu'ils sont beaucoup plus idoines, en cet aage là qu'aux autres, à exercer les charges publiques et à porter les armes. Mesmes sont plus propres à estre marchands, artisans, laboureurs et serviteurs : pour ceste cause ils sont appellez des Latins *juvenes*. Selon la nourriture et l'exercice qu'ils prennent, ils ont besoin de dormir. Car le sommeil est necessaire pour faire la digestion des viandes et pour reparer les esprits animaux dissipez par le travail.

Il semble à voir que cet aage seul soit propre pour les mariages. Car les enfans issus d'adolescens et de vieillards sont ordinairement defectueux et imparfaicts de corps ou d'entendement. Mais ceux qui sont engendrez en la fleur de leurs parens, lorsqu'ils ont le corps et l'esprit en leur force et vertu, sont trouvez beaucoup plus robustes et plus dispos pour secourir la République. Joint aussi que l'usage du mariage n'offense nullement les jeunes hommes, tant pour la perfection de leurs membres que pour l'integrité de leur force corporelle. Car tant s'en faut qu'ils en soient debilitez, comme les autres, qu'au contraire ils s'en sentent plus alaigres et gaillards. Les bains d'eau froide durant la chaleur d'Esté leur sont profitables pour leur santé. Ils doivent eviter la cholere et toutes autres passions de l'ame qui eschauffent et bruslent le sang.

Et d'autant qu'ils sont fort subjects aux fiévres, tant ardentes que tierces, pour ce qu'ils abondent en humeur cholerique, de laquelle sont engendrees telles maladies, ils ont besoin, pour s'en garantir, de garder exactement le regime que je leur viens d'ordonner.

(A suivre.)

Logique. — Le petit Bob a l'habitude, aux environs de quatre heures, de goûter. C'est une habitude qu'il partage, d'ailleurs, avec la plupart des petits garçons de son âge. Sa mère compose ainsi le menu de celui-ci, invariablement : morceau de pain et morceau de chocolat.

D'ordinaire, le petit Bob mange ensemble le pain et le chocolat, c'est-à-dire qu'il engloutit en même *temps* le dernier fragment de son pain et l'ultime pacelle de son chocolat. Mais, aujourd'hui, voici qu'il rompt délibérément avec cette tradition. Il dévore le chocolat, puis tend à sa maman le morceau de pain demeuré intact.

— Tiens, maman, dit-il, je n'en veux plus !...

— Tu n'en veux plus ? Pourquoi ça ? interroge la maman du petit Bob, surprise.

— Je n'en veux plus, parce que je n'en veux plus, se contente de répondre celui-ci, très calme.

Et il daigne ajouter :

— Tu sais bien, maman, que je n'aime pas le pain sec ! »...

Cette fois, la maman du petit Bob s'indigne.

— Comment ! s'écrie-t-elle, tragique, tu refuses ce morceau de pain ?... Ah ! malheureux enfant ... Qui sait, si, sur tes vieux jours, tu auras seulement ce dont tu ne veux pas aujourd'hui ?...

Alors Bob, d'un petit ton badin :

— Mais justement, maman... Si je le mange aujourd'hui, je ne pourrai jamais l'avoir plus tard !...

LE CINQUANTENAIRE DU LAUSANNE-ECHALLENS

Il y a cette année un demi-siècle que cette ligne a été ouverte à l'exploitation. Le Conseil d'administration, dans son rapport a rappelé cette date.

A ce propos, voici une correspondance adressée le 2 octobre 1873 de Berne à la « Gazette de Lausanne », précisant les conditions auxquelles l'autorisation provisoire d'exploitation pour le tronçon Lausanne-Cheseaux a été accordée :

« Le 27 septembre dernier, la direction du chemin de fer de Lausanne à Echallens a informé le Conseil fédéral de l'achèvement de la section de cette ligne qui va de Lausanne à Cheseaux, sur un parcours de 7½ kilomètres environ. Vu la nécessité d'employer ses locomotives pour le transport du matériel emmagasiné à Lausanne, la direction exprime le désir de pouvoir aussi transporter son personnel et d'ouvrir par la même occasion la dite section au public, surtout aux personnes de la contrée qui amènent des denrées et du lait à Lausanne. L'ouverture récente de l'hôpital des aliénés nécessitant d'ailleurs un service pour les fournitures et le personnel, la direction demanda, conformément à l'art. 17 de la loi sur les chemins de fer, l'autorisation d'exploiter immédiatement, et avant l'achèvement des travaux sur le reste de la ligne, la section Lausanne-Cheseaux. Dans la pensée de la direction, cette exploitation devait cependant être tout à fait porvisoire. Elle demanda que les travaux fussent soumis à un examen également provisoire par le Conseil d'Etat vaudois, auquel le Conseil fédéral déléguerait le soin de cette inspection, à moins toutefois qu'il ne désirât s'en charger lui-même. La direction motiva cette demande en raison même du caractère provisoire de la mesure, et de l'ouverture très porchaine de toute la ligne, qui devra alors être inspectée par des experts fédéraux avant de pouvoir être livrée au public.

Le Conseil d'Etat vaudois, désireux de faciliter la compagnie, préavise favorableemente. Mais il ne perd pas de vue les mesures de sécurité pour les usagers de la route. Oyez plutôt :

Déjà le 12 septembre, le gouvernement vaudois a décidé d'autoriser l'exploitation de la section Lausanne-Montétan, en réservant toutefois expressément l'autorisation fédérale nécessaire pour qu'une ligne de chemin de fer puisse être exploitée. Cette autorisation cantonale, motivée sans doute par l'usage d'une partie de la route cantonale dont le monopole a été accordé à la compagnie, ne fut donnée que sous certaines conditions destinées à garantir la sécurité publique. Ainsi la vitesse ne pourra dépasser six kilomètres par heure ; une clôture devra être posée le long du parcours, à une certaine distance des rails ; le passage des convois devra être annoncé par le son d'une cloche, et l'exploitation ne pourra se faire qu'entre le lever et le coucher du soleil. Vu cette autorisation du gouvernement vaudois, et l'assurance donnée par la direction de la compagnie de la conformité des travaux avec les stipulations du cahier des charges, le Conseil fédéral a décidé d'accorder la demande.

Il n'a pas cru nécessaire, pour de simples motifs de procédure administrative, de refuser satisfaction aux besoins urgents de la compagnie, de l'hôpital de Cery et des populations riveraines de la ligne, il n'a pas voulu en prendre sur lui toute la responsabilité sans avoir quelques garanties, et il a par conséquent invité le Conseil d'Etat vaudois à déclarer catégoriquement s'il consent à accepter la responsabilité d'une bonne exploitation et de l'achèvement suffisant des travaux. En outre, il a été bien dûment stipulé que cette autorisation provisoire et l'acceptation des travaux par le Conseil d'Etat, ne pourront en aucun cas porter préjudice à l'inspection fédérale qui aura lieu après l'achèvement total de la ligne, ni aux dispositions que les experts fédéraux croiront expresses que la demande de la compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens lui a été accordée. La décision du Conseil fédéral sera sans doute accueillie avec joie soit à Lausanne, soit par les populations des contrées parcourues par cette ligne intéressante, qui résout un problème d'une grande importance pour le développement futur du réseau de voies de communication du canton, et qui contribuera pour sa part à l'accroissement de la richesse et de la prospérité de votre beau pays. »

GIL Y ZARATE

Au fond de la ruelle, je connais une vieille boutique de coiffeur. Dans la vitrine pendent de longues perruques blondes, noires, brunes ; les unes fines et lisses, les autres crépues. Il me prend souvent envie d'interroger ces belles chevelures pour pénétrer le secret de leur histoire. Est-ce la misère, ou la maladie, ou la mort qui les a fait tomber sous de cruels ciseaux ? Mais je n'en dis pas davantage: c'est du perruquier que je dois vous parler maintenant.

Gil y Zarate est un petit homme à la veste blanche, espagnol comme son nom l'indique. Son visage est allongé et maigre, ses yeux creux et son corps sec. Il est complaisant, empressé, flatteur. Au moment où je pénètre dans sa boutique, il est occupé.

— Bonjour Monsieur. Asseyez-vous : je n'en ai que pour un instant.

Mais l'instant dure une éternité. Survient un nouveau client :

— Bonjour Monsieur. Asseyez-vous : je n'en ai que pour une minute.

Et la minute se prolonge indéfiniment. D'ailleurs on ne perd pas son temps : c'est ici le rendez-vous des oisifs du quartier, qui viennent apporter et chercher des nouvelles ! ! Cependant les ciseaux vont leur train. Tac, tac, tac, tac, tac. Et les deux lames mobiles et tranchantes taillent, mettent bientôt à nu la tête du patient. Alors, elles s'agitent encore quelques instants dans l'espace, comme mues par un moteur invisible...

Un coup de peigne, un jet d'eau de Cologne, un coup de brosse, et le tour est joué :

— Cinquante centimes, Monsieur.

Gil y Zarate ne fait pas rire ; mais il applaudit, il sourit, il est toujours de l'avis de ses clients. Il n'a ni parents, ni amis, ni religion : il a de l'argent et, privé de toute affection, il a reporté sur ses écus tous les sentiments de son cœur.

— Vous avez l'air triste, Monsieur, dit-il à une pauvre ouvrier ?

— Oui, mon oncle est mort hier à l'hôpital !

— Ah ! Triste affaire ! Enfin, si c'est un oncle à héritage...

A ce moment je voudrais protester et m'en aller ; mais Gil y Zarate a déjà tracé de larges sillons dans ma chevelure et je dois me résoudre à patienter.

Enfin j'entends le mot libérateur :

— Voilà ! cinquante centimes, Monsieur. Et je sors, persuadé qu'il n'est point de sots métiers, mais oui bien de sottes gens.

Ed. Bezençon.

A PROPOS D'IMPOTS

La France va réformer son système fiscal. Parlera-t-on de l'impôt sur les portes et fenêtres, l'un de ceux qui ont soulevé le plus de critiques, au cours des âges ?

A ce propos une anecdote est de saison :

Un propriétaire se présente au bureau des contributions avec son bordereau d'impôt.

— Pourquoi, dit-il, me faire payer sur dix fenêtres alors qu'il y en a deux qui ne sont que des jours de souffrance ?

— Hé, monsieur, répond l'employé, ce sont ces jours-là qui comptent le plus dans la vie.

L'habitude. — Au Grand Conseil, un député, habitué de cercle, somnole paisiblement pendant une discussion monotone.

L'orateur qui est à la tribune lance tout à coup cette phrase :

— Comme vous le voyez, messieurs, il y a deux questions en jeu.

Alors le dormeur, ouvrant l'œil à demi :

— Banco !

Pour la rédaction : J. Monnet
J. Bron, édti.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.
W. MARGOT & Cie. Pré-du-Marché, **Lausanne**

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE
G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, **Lausanne**
Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

PHOTOS-APPAREILS Fournitures pr photographies Henri Meyer - **Photo-Palace**
Tél. 27.59. 1 rue Pichard, Lausanne.

VERMOUTH CINZANO
P. Pouillot, agent général, LAUSANNE

LINGERIE FINE DENTELLES BRODERIES — MOUCHOIRS
Albert FAILLETTAZ, Rue de Bourg 8, **Lausanne**